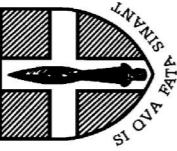


# LA NATION

## journal vaudois



Fondée en 1931, la Nation est le journal bimensuel de la Ligue vaudoise, mouvement politique hors parti vué au bien commun du Pays de Vaud.

### Une lettre réversale pour les communes

De 2001 à 2004, la participation des communes à la facture sociale a passé du tiers à la moitié, soit une augmentation de 130 millions de francs par année, et même de 135 pour l'année en cours. Diverses participations des communes ont été augmentées, tandis que l'Etat supprimait plusieurs de ses subventions, notamment le fonds d'aide aux communes obérées. De nombreuses prestations, notamment dans le domaine du contrôle des habitants, sont offertes à l'Etat par les communes, cadeau qui monte, selon l'Union des Communes vaudoises, à plus de 200 millions. C'est beaucoup d'argent. On ne saurait prétendre que les communes ne prennent aucune part aux efforts financiers du Canton.

La réorganisation de la police vaudoise, la nouvelle loi sur les Etablissements médico-sociaux, la loi sur l'accueil de la petite enfance et une nouvelle vague de transferts routiers, notamment, mettront prochainement les finances communales à contribution. En 2008, la nouvelle péréquation financière entre la Confédération et les cantons (RPT) devrait coûter 113 millions supplémentaires aux communes. La pression n'est pas près de se relâcher.

Dans son programme de législature et de planification financière 2003, le Conseil d'Etat annonçait son intention de procéder dès 2006 à un prélevement sur les caisses communales de 100 millions par année, sans limite dans le temps. En 2004, il reprenait la même idée, tout en ménageant un passage un peu plus doux: 50 millions en 2006, 75 millions en 2007 et 100 millions pour les années suivantes. Tenant compte des réactions des deux associations de communes<sup>1</sup>, le budget 2006 réduisait ce

montant à 28 millions, reconductibles en 2007. Ce montant correspond à deux décrets, l'un sur la participation des communes aux transports publics (17 millions), l'autre prévoyant une diminution de la rétrocession aux communes du produit de l'impôt immobilier (11 millions). Cette même année 2007, l'Etat préleverait encore 25 millions supplémentaires. Les deux associations de communes ont alors annoncé qu'elles lanceraien un référendum si le Grand Conseil suivait le Conseil d'Etat.

Le parti radical, pour éviter ce qu'il ne craintrait pas d'appeler une «guerre civile», propose que l'Etat renonce aux 25 millions prévus pour 2007 et s'engage «à faire le nécessaire pour atténuer le choc» des 113 millions de la RPT. En contrepartie, l'UCV devrait renoncer au référendum. L'Etat a accepté la proposition, tout en conservant la reconduction des 28 millions pour 2007.

On remarquera que la décision de lancer un référendum vise les 28 millions et leur reconduction, non les 25 millions qui sont l'objet de la proposition radicale.

Une autre proposition court actuellement: l'Etat se contenterait des 17 millions concernant les transports publics et compenserait la perte par un rattrapage du retard dans le traitement des dossiers sur l'imposition des successions.

Deux questions se posent, qu'il faut se garder de confondre. La première est de juger à quel moment, ou plutôt à partir de quel montant, les communes peuvent affirmer qu'elles ont «assez donné». On nous accordera que c'est une question d'appréciation, non de principe. En ce sens, on

comprend le parti radical qui préfère un accord plus ou moins satisfaisant à une guerre ouverte entre des acteurs essentiels de la politique vaudoise.

La seconde question est une question de principe, c'est celle de l'automatique des transferts de charge ou des prélevements. Non seulement, l'Etat ne rend jamais ce qu'on lui a donné, mais il lui suffit d'opérer une fois un prélevement pour en prendre l'habitude. L'aide exceptionnelle devient immédiatement un droit, et ce droit ne demande qu'à croître. Et c'est ainsi que la notion de transfert de charges sur les communes apparaît aujourd'hui déjà comme une procédure normale. Cela ne tient ni aux personnes ni au régime, mais à l'essence même de l'Etat, semblable à ces étoiles dont la force de gravité est telle que même la lumière ne peut se soustraire à leur attraction. Les gens du Moyen Age étaient si conscients de ce fait qu'ils s'efforçaient de ne rien concéder à leur seigneur, en particulier dans les domaines financier et militaire, qui ne fut accompagné d'un engagement écrit de celui-ci à ne pas considérer ce versement comme un précédent, mais comme un acte unique et à bien plaisir. Cet écrit s'appelait une *lettre rever-sale*.

Un report de charge n'est jamais sain. Il cache le véritable état des finances des uns et des autres. Il dissuade l'Etat de procéder à des coupes nécessaires dans le gras de son administration. Les communes qui ont un budget à peu près équilibré passent dans les chiffres rouges. D'autres sont contraintes d'augmenter leurs impôts, ce qui aggrave d'autant la fiscalité globale. On peut toutefois imaginer (ou constater!) des

situations suffisamment graves pour justifier un prélevement exceptionnel.

Mais dès qu'on passe à l'automatique des prélevements – ou des transferts de charge, c'est la même chose – c'est la nature même des communes qu'on change. L'automatique porte une atteinte centrale à leur autonomie et les réduit au rôle de caisses d'appoint de l'Etat. Le principe même du transfert automatique, plus que le franchissement d'une frontière difficile à discerner entre le montant acceptable et le montant excessif, justifie le lancement d'un référendum.

Il faut viser non la victoire d'un camp sur l'autre, mais un équilibre entre des intérêts partiellement opposés. Si le Grand Conseil supprime toute trace d'automatique, en particulier la reconduction des 28 millions en 2007, le référendum prévu par les associations de communes ne porterait plus sur une question de principe, mais uniquement sur une somme d'argent. Le lancer serait aventureux, car ses adversaires joueront – ils le font déjà – sur l'opposition facile entre un Etat généreux et des communes égoïstes. Argumentation injuste, mais qui, reprise par les médias, pèse lourd aujourd'hui dans notre Canton.

Nous croyons que sur le long terme, une lettre réversale – en d'autres termes un engagement solennel de l'Etat de ne pas revenir à la charge – concernant un montant unique à déterminer d'un commun accord, ferait bien mieux l'affaire des communes.

OLIVIER DELACRÉTAZ

1 L'Union des communes vaudoises (UCV) et l'Association de communes vaudoises (ADCV).

### Un site américain de généalogie sur le Pays de Vaud

mêmes l'excellent travail fourni par le co-ordinateur de cette section «Canton de Vaud», M. John McCoy. En plus du moteur de recherche généalogique, le site propose à peu près tous les liens utiles imaginables: index des communes et des paroisses, dictionnaire de patois, drapeaux des communes, conseils pour lire les registres paroissiaux<sup>2</sup>, ressources historiques et géographiques allant des vues aériennes

du Pays de Vaud à l'histoire vaudoise par Auguste Verdeil consultable *online*, etc., etc., le tout en anglais et en français! Même les couleurs du site reprennent celles de notre drapeau: il ne manque décidément plus qu'un lien vers *La Nation...*

N. de A.

<sup>1</sup> www.rootsweb.com/~chevaud. Ce projet est hébergé par RootsWeb, Inc.com, un site

### Qui a écrit cela ?

«Les Robinsons de l'anarchie me paraissent fort supérieurs, humainement et inhumainement parlant, aux Ramollot et aux Ronchonnot de guerre civile, qui siégent dans les congrès du socialisme, quelle que soit la couleur de ce socialisme. Je mens à part le syndicalisme, mode de résistance à l'inévitables pression ploutocratique, que je trouve parfaitement légitime, corporatif, nécessaire et souhaitable, et qui ne se confond d'ailleurs nullement avec les somnifères théories des Kautsky et hégéliens du marxisme.»

Aucun lecteur n'a reconnu ces lignes de Léon Daudet, parues dans les

*la liberté de l'impunité, la propriété du brigandage. Et particulièrement au XX<sup>e</sup> siècle où par toute la Terre on a lâché la bride aux instincts, – comment peut-on faire figurer à la première et seule place les droits de l'homme? A parler en termes médicaux, cet osséendant ressassement des «droits de l'homme» n'est rien d'autre que le programme d'une existence unicellulaire autonome, autrement dit d'un développement social qui s'apparenterait au cancer.*

Le premier lecteur à nous communiquer la référence exacte gagne un abonnement gratuit d'une année à *La Nation*.

### SOMMAIRE

Eglise et vie catholique à Lausanne p. 3

Le dernier volume de la Bibliothèque historique vaudoise brosse un portrait complet et détaillé d'un sujet jusqu'ici peu abordé.

Culture, nature et contre-nature

La nature humaine se définit par certaines tendances fondamentales qui transcendent les cultures.

# La page littéraire

## Regard sur le monde d'aujourd'hui par Claude Frochaux

Claude Frochaux, éditeur et écrivain bien connu du monde vaudois, a récemment publié un petit essai intitulé *Regard sur le monde d'aujourd'hui*, un condensé des thèses longuement développées dans un livre précédent aux dimensions plus imposantes et au titre plus évocateur, *L'homme seul*. Le directeur du Musée d'Art Brut, Michel Thévoz<sup>3</sup>, rendant compte de ce premier ouvrage écrivait: «Par son inépuisabilité et par sa démesure, Frochaux renoue avec les grandes synthèses de type hégelien (jargon en mains)». Malgré un style limpide et nerveux, l'art de l'image choc résultant une théorie compliquée, et un certain humour, c'est cette démesure étourdissante et cette volonté d'explication totalisante du monde et de l'homme (si peu vaudoises), à partir de présupposés matérialistes et évolutionnistes, qui nous avaient retenu de rendre compte de ce premier ouvrage pourtant aussi passionnant qu'un roman. La taille réduite de ce second livre nous a donné un moment l'illusion qu'il serait plus facile de le résumer, illusion vite dissipée lorsqu'il a fallu se mettre au travail.

Ce deuxième ouvrage conserve les qualités du premier et ses caractéristiques de vaste synthèse tout en simplifiant et accélérant les développements retracant l'histoire de l'humanité depuis le néolithique jusqu'à la date faidique de 1960. Selon Frochaux, cette date inaugure une rupture inédite dans le cours de cette histoire, débouchant sur un monde entièrement nouveau. Mais autant qu'un projet d'explication de l'homme et du monde en général, ce livre est aussi une réflexion pour tenter de comprendre les causes du déclin de la créativité artistique en Occident à partir de 1960. Plutôt que de tenir l'impossible synthèse de la synthèse, c'est ce point que nous nous bornerons à évoquer.

Selon Frochaux, il n'y a pas une histoire de l'humanité mais deux histoires parallèles. La première raconte l'histoire des hommes entre eux. La seconde raconte celle de l'homme face à la nature, l'histoire du combat de l'homme pour maîtriser cette nature: «Cette histoire N° 2 est l'histoire d'une distance que nous prenons peu à peu avec la nature.» (p. 58).

Or l'histoire N° 2, commencée au néolithique et qui s'est poursuivie en s'accélérant tout au long des siècles, s'est arrêtée en 1960 faute de combattant, parce qu'à partir de cette date, l'homme a vaincu la nature ou du moins s'est convaincu qu'il l'avait vaincu, maîtrisée, répertoriée, quadrillée, balisée. Frochaux en veut pour preuve qu'avant 1960, l'homme avait peur de la nature et tentait de s'en protéger tandis qu'à partir de 1960, c'est lui qui se met à protéger la nature. On va progressivement voir apparaître des mouvements «écologiques» de protection de l'environnement qui réintroduiront les loups dans les campagnes alors que nos ancêtres avaient surtout cherché à s'en dé-

barrasser, signe d'un changement radical de paradigme.

Or à partir de cette même date, la vitalité et la qualité (sinon la quantité) de la production artistique commencent à diminuer. Au même moment, les églises se mettent à se vider et les vocations religieuses à se tarir comme peau de chagrin. De là l'intuition que l'art, la créativité et la religion ont partie liée avec l'histoire N° 2, celle de l'homme face à la nature, bien plus qu'avec l'histoire N° 1, comme on le croyait depuis Marx.

Plus l'homme maîtrise la nature, moins il croit aux dieux ou à Dieu. Pour Frochaux, «l'effacement des religions chrétiennes, de Dieu, dans les sociétés les plus avancées, ce pas en arrière simultané, parallèle à celui de la nature démontre [...] que Dieu et la nature c'était la même chose. Et le sacré, c'est la nature, c'est Dieu.» (p. 16). L'auteur entend donc le mot «nature» dans un sens très large: il s'agit de la nature au sens où on le comprend communément, mais aussi de tout ce qui n'est pas humain, des dieux, de Dieu ou du sacré. Plus l'homme domine la nature et plus le sacré recule:

«C'est l'histoire du sacré et du profane qui on raconte ici. Le sacré, c'est bien sûr, tout ce qui n'est pas l'homme, Dieu, la nature. Le profane, c'est l'homme et nous l'avons vu abondamment: le profane a tout mangé. Il a ingurgité le sacré. En dominant la nature, jusqu'à la domestiquer à son profit, il a tout profané. Il n'y a plus que l'homme, de l'humanisme ou pour parler comme Montaigne de l'hommerie.» (p. 128).

Cette profanation de la nature par l'homme porte le nom plus connu de «désenchantement du monde».

Et l'art dans tout ça? La veine artistique se tarit au moment où l'histoire de l'homme face à la nature et au sacré prend fin révélant au grand jour le lien occulte qui les unissait et qu'on ne percevait pas clairement. A posteriori, on peut enfin répondre à la question à laquelle on n'avait jamais trop su ce que dire: à quoi sert l'art? Il servait à indiquer la distance de l'homme à la nature, de l'homme par rapport au sacré. Il avait pour rôle de baliser les étapes de la conquête de la nature et du sacré par l'homme. L'art au cours des siècles n'a cessé d'évoluer car cette distance de l'homme à la nature et au sacré n'a cessé d'évoluer jusqu'à cette date charnière de 1960 où l'homme s'est persuadé d'avoir vaincu la nature et les dieux; cette distance n'a alors plus bougé et l'art a perdu sa raison d'être. L'art fait donc aujourd'hui du surplace, se contentant de variations sur des thèmes connus ou réduisant son champ d'activité à la psychologie et à la sociologie (l'histoire «entre nous»), tout comme l'art de certaines civilisations antiques, non évolutive, restait le même pendant des siècles. Si le désastre artistique n'est pas encore totalement visible, c'est parce que des artistes nés avant ou pendant la deuxième guerre continuent aujourd'hui d'œuvrer selon une logique qui prévalait avant 1960, ou encore parce que des artistes en provenance de pays moins développés que les nôtres (et donc où l'histoire N° 2 avec la nature n'a pas encore pris fin) alimentent la production mondiale.

Maintenant que la nature et le sacré ont été vaincus, nous vivons dans un monde horizontal où nous sommes «entre nous» et qui n'est pas favorable à la création artistique, car sa raison d'être a disparu. La qualité des artistes n'est pas en cause, c'est la conjoncture ac-

tuelle qui n'est pas favorable à la création:

«Le monde d'aujourd'hui grouille de talents et sans doute de génies. Mais ils sont inemployés, parce qu'ils sont inemployables. L'époque n'a pas besoin d'eux et, par conséquent, ne les suscite plus. Alors, ils n'existent pas, même quand ils écrivent et qu'ils écrivent bien. Et qu'ils sont 660 à la rentrée, quand ils étaient 50 en 1830, à entourer Le rouge et le noir et Le Père Goriot. Ce qui frappe, ce n'est pas l'absence de talent, c'est une absence de fonction, de sens et par là même d'importance.» (p. 137)

Bref, selon Frochaux, le rôle de l'art est terminé et il meurt d'être devenu inutile.

Malgré ce constat accablant, il se refuse à céder au pessimisme, car si les littéraines, les artistes, les philosophes et les théologiens sont les grands perdants de ce changement de paradigme, les scientifiques, eux, se frottent les mains: leur règne commence. A défaut de créativité, il nous reste la culture, cette accumulation des trésors artistiques du passé, dans laquelle nous pouvons puiser pour nous consoler et nous distraire.

Inutile de dire que ce livre ne plaira qu'aux artistes impuissants (en donnant une explication plausible à leur stérilité) et aux éditeurs à la retraite, tous les autres ne pouvant que vouer Frochaux aux gémonies. Ils pourraient l'accuser de céder au travers de tous les hommes vieillissants: croire que le monde (de l'édition) finira avec eux.

En réduisant l'art à une unique fonction historique, il l'ampute, pour les besoins de sa thèse, de toutes ses raisons d'être, en particulier de sa fonction esthétique. Or le déclin de l'art en Occident provient peut-être autant de cette vision exclusivement historique que du stade de maîtrise de l'homme par rapport à la nature: beaucoup d'artistes, plutôt que de chercher à créer de la beauté, cherchent d'abord à s'inscrire dans l'histoire de l'art ou à être en rupture par rapport à elle. Ce qui ne suffit pas à faire une œuvre. Mais le recul de la notion de

beauté est sans doute, lui aussi, lié à la disparition du sacré.

Même si Frochaux a raison de souligner le lien qui unit l'art avec le sacré, il se pourrait aussi que, contrairement à ce qu'il affirme, l'histoire N° 2 ne soit pas terminée et qu'elle finisse même par s'inverser. L'art serait alors chargé de rendre compte de la façon dont l'homme d'après 1960 a retrouvé le sens du sacré. La nature n'a peut-être pas dit son dernier mot. De toute façon, notre maîtrise de celle-ci ou notre sentiment de maîtrise n'est pas aussi complète qu'il l'affirme. Il sous-estime l'importance symbolique (sans rapport avec son importance quantitative) du résidu incontrôlable. Tout ce que nous maîtrisons ou croyons maîtriser, au lieu d'augmenter notre sentiment de puissance et de sécurité, rend plus insupportable encore le peu que nous ne dominons pas et nous laisse totalement démunis face à lui. On ne meurt plus aujourd'hui en masse d'une infection mal soignée à cinq ans ou de la tuberculose à vingt, mais on meurt encore, sporadiquement, de leucémie à quinze ans, du sida à trente, du cancer à cinquante, et demain peut-être de la grippe aviaire, et cela est plus intolérable que cela ne l'a jamais été. L'homme du Moyen Age qui mourrait en moyenne à trente ans était peut-être moins vulnérable face à la mort que nous ne le sommes avec notre espérance de vie de quatre-vingts ans. Nous ne méritons sans doute pas de vivre éternellement, mais nous ne pouvons nous empêcher d'y aspirer. En attendant le clonage décrit par Michel Houellebecq dans *La possibilité d'une île*, capable de nous accorder un substitut d'éternité, l'art a peut-être encore quelques beaux jours devant lui.

LAURENCE BENOIT

<sup>1</sup> L'Age d'homme, 2005.

<sup>2</sup> L'Age d'homme, 1996.

<sup>3</sup> Le Monde, 23 janvier 1998.

<sup>4</sup> Voir à ce sujet, l'article d'Olivier Delacré-taz «La beauté et l'événement» dans *La Nation* du 30 septembre 2005.

## Le Bourgeois Gentilhomme restitué

Quoi de neuf? Molière, bien sûr, et, s'agissant du *Bourgeois Gentilhomme*, Lully, dont la partition a été pendant trois siècles oubliée, tronconnée, martyrisée, saccagée, livrée aux bourreaux les plus incomptents. Qui en reste-t-il dans la mémoire du public, sinon un trop faible menuet, d'ailleurs emprunté à une autre pièce, *Les Amans magnifiques!*! Pravre Lully. Il a fallu attendre les années 70 du siècle passé pour avoir une lecture fidèle de la *Cérémonie turque* grâce à Gustav Leonhardt, hélas hors de son contexte théâtral. Les temps n'étaient pas encore venus, mais le salut allait tout de même venir des Pays-Bas.

Il y a deux ans, était donné à Utrecht, pour la première fois depuis Louis XIV, le spectacle intégral avec toute la musique de Lully. Intégral, certes, et aussi «intégriste», jugez plutôt: les instruments de musique sont d'époque, cela va sans dire aujourd'hui; de surcroît le souci d'exactitude historique est poussé jusque dans l'interprétation des acteurs, qui respectent la gestuelle baroque – on se croirait dans des Rubens, dans des Rembrandt! La prononciation du français est celle du temps de Molière, reconstituée de manière convaincante grâce aux recherches de l'admirable Eugène Green<sup>1</sup>.

## LA NATION

Rédacteur responsable:  
Jean-Blaise Rochat

Rédaction et administration:  
Place Grand-Saint-Jean 1  
Case postale 6724, 1002 Lausanne  
Tél. 021 312 19 14 (de 8h - 10h)  
Fax 021 312 67 14  
Internet: www.ligue-vaudoise.ch  
Courriel: courrier@ligue-vaudoise.ch  
Imprimerie Beck, Lausanne

J.-B. ROCHAT

Eugène Green, *La parole baroque*, Paris, Desclee de Brouwer, 2001, 326 p. (avec un CD d'exemples enregistrés).

Référence: *Le Bourgeois Gentilhomme*, comédie ballet de Molière et Lully. Vincent Dumestre, directeur artistique; Benjamin Lazar, metteur en scène; Cécile Roussat, chorégraphe. Le Poème harmonique & les musiciens de Musica Florea. Supplément: *Les enfants de Molière* et de Lully, documentaire de Martin Fraudeau (52'). 2 DVD Alpha 700 EDV-1857 2005.

## Eglise et vie catholique à Lausanne

### du XIX<sup>e</sup> siècle à nos jours

La promenade que j'ai faite à travers les 336 pages de ce volume<sup>1</sup> a été des plus agréables. J'ai rencontré tour à tour bien des prêtres, j'ai retrouvé des lieux dont le charme est aujourd'hui disparu et respire l'atmosphère du XX<sup>e</sup> siècle à ses débuts dans une ville qui appartenait encore à ses habitants.

Mais le titre nous en paraît trop modeste car il est amplement débordé. D'abord par la première partie qui présente l'évolution historique du Pays de Vaud dès avant Jésus-Christ. On y rencontre même des druides, puis bien sûr des Romains. Cela nous manifeste comment le présent est relié au passé et de quel poids pèse la Tradition.

M<sup>r</sup> Mame est du même avis lorsqu'il nous dit, dans la préface: *C'est de Lausanne qu'il faudra toujours partir pour connaître l'histoire du catholicisme et des catholiques du canton de Vaud, mais il faudra remonter jusqu'à Ephèse et plus loin au Cénacle de «Jérusalem»*. Et il nous explique le pourquoi! (page 11).

Relevons encore quelques événements historiques antécédents aux XIX<sup>e</sup> et d'Olcah émigre et vient s'installer à Lau-

XX<sup>e</sup> siècle. Par exemple, celui des six mille soldats de la Légion thébaine mis à mort vers l'an 285, pour avoir refusé de se livrer contre des coreligionnaires chrétiens; et, plus près de nous, la conquête du Pays de Vaud par les Bernois (de 1536 à 1798). Cette période bernoise est cruelle pour les catholiques qui sont poursuivis et pour le catholicisme qui est interdit. Les trésors de la Cathédrale et de l'Évêché, les richesses des couvents partent pour Berne; neuf des églises de Lausanne disparaissent, il ne demeure debout que la Cathédrale et l'église Saint-François. Plus tard, mille cinq cents Huguenots français viennent s'installer au milieu des six mille habitants de Lausanne.

Mais approchons-nous des siècles qui forment le cœur de cet ouvrage. En France, la Révolution sévit et, curieusement, elle se dit gouvernée par la déesse Raison, qui supplante Notre Seigneur. Elle va apporter au Pays de Vaud un bienfait paradoxal qui ne manque pas d'humour.

En mai 1792, comme beaucoup d'autres nobles de France, la Baronne d'Olcah émigre et vient s'installer à Lau-

### Senilia

Choisir l'église, c'est assurer à son trépasse un cadre esthétique, avec quelques prières si le prêtre est animé d'intentions surnaturelles, voire même une messe de Requiem; mais ne rêvons pas, ces pratiques vétustes (le *Dies Irae* manque singulièrement d'optimisme aux yeux des modernes, auxquels ce texte «dérangent» pourrait opportunément rappeler l'existence de l'Enfer: «*Confutatis maledictis, flammis acribus addictis...*») sont généralement remplacées par une rencontre où le maître mot n'est plus liturgie mais convivialité.

D'ailleurs l'église romane de Saint-Ferréol, la plus belle du département, est une coquille vide: la présence de l'Hostie dans le tabernacle est reléguée au rang de souvenir pour les personnes d'âge mûr. De l'eau bénite, il ne reste plus qu'un dépôt blanchâtre dans le fond de la vasque. Décapitée à la Révolution, le saint Martin d'abbaye représente désormais un bienfaiteur anonyme. La Vierge à l'Enfant, bois polychrome du XVII<sup>e</sup> siècle, volée il y a plusieurs années, doit actuellement orner le dôme dans l'au-delà...

Que choisira Yvonne, née cinq ans avant la Révolution d'Octobre? La fidélité à son baptême ou aux superstitions politiques de son défunt mari? Qui gagnera? Don Camillo ou Peppone? Quelle que soit la décision qui l'emportera, elle dériva d'une impulsion de nature religieuse: un médiocre dilemme *in extremis*, voilà tout ce qui reste à cette presque centenaire de la foi millénaire de ses ancêtres.

voilà le modeste début de la renaissance catholique! Des 1803, date de la naissance politique du Canton de Vaud, l'Eglise catholique ne cessera de grandir. Notons cependant un incident qui faillit tout compromettre: le 27 juin 1796, Berne ordonne (sous la pression du Gouvernement français) le départ de tous les émigrés de Lausanne. Par chance, la baronne est née en Westphalie, elle n'est pas française! Elle obtient une autorisation provisoire, puis permanente qui va sauver la présence de la messe à Lausanne.

Résumons l'histoire passionnante de ces deux siècles en disant que c'est celui d'un continu développement, tant pour le catholicisme du Canton de Vaud que pour Lausanne, capitale aujourd'hui presque envahissante d'un pays autrefois beaucoup plus agricole et beaucoup plus vaudois. Ces quelques aperçus sont loin de rendre justice à ce livre, ils ne veulent qu'illustrer la manière vivante dont l'auteur aborde cette tranche d'histoire. Il ressuscite un passé en le situant dans ces lieux que les Lausannois fréquentent

chaque jour, il fait revivre des personnalités encore présents dans bien des mémoires, ces prêtres, ces évêques, ces nobles et ces bienfaiteurs qui ont reconstruit les églises, créé les foundations, communautés, groupements que nous fréquenons aujourd'hui... Inutile d'en faire la liste, il vaut mieux vous en laisser la découverte.

Un tel livre manquait, il vient nous donner ce qui disparaît de plus en plus: un enractinement, une tradition, un passé pour nourrir le présent. Et, ce qui ne gâte rien, le récit en est proche, truffé d'anecdotes, mais d'une rigoureuse objectivité due aux archives et aux témoignages sur lesquels il est fondé. De plus, il est enrichi de quantité de photos, attachantes comme un album de famille.

Puissent ces quelques lignes, bien incomplètes, vous donner envie de lire ces pages où l'on perçoit que notre pays a une âme.

J.-B. ROCHAT

### Indigne d'indignation

Je reçois la missive sur du papier où on lit UNIL en filigrane. Faut-il prononcer «ionnaï»? Non, il s'agit du logo de l'Université de Lausanne. La base du «l» de UNIL est exagérément allongée en signe, sans rire, d'ouverture sur l'avenir. Le recteur en personne fait part de son indignation: *La Nation* n'aurait pas dû s'associer par ma plume à la fronde contre la nouvelle signalétique de Dorigny (Hunense, Cubotron, etc.). M. Jean-Marc Rapp me reproche de saboter une «stratégie articulée autour d'une vision et d'objectifs clairement définis». J'ai parlé-j «insulté» un collaborateur du recteur, le directeur de la communication, M. Jérôme Grossé, «dans l'exercice de sa fonction», parce que j'ai commis à propos de son nom un jeu de mots aussi pittoresque que ceux qu'affectionnent les créatifs» autorisés. Mon «procédé» est «indigne d'un journal digne de ce nom».

Mince alors...  
Jean-Marc Rapp? Il en a marre que je dérape...  
JACQUES PERRIN

## RÉABONNEMENT 2006

**L'année prochaine, le journal que vous avez entre les mains fêtera ses 75 ans. Depuis sa fondation, la présentation n'a pratiquement pas changé, avec son titre au graphisme trapu, accompagné d'une devise et d'un blason: quatre pages d'articles serrés, sans illustrations, nous placent résolument aux antipodes du *look* et des préoccupations du *Matin Bleu*.**

**La permanence de ce style décalé – qui a son chic, n'est-ce-pas? – est peut-être aussi une manifestation tangible de notre fidélité aux idées des fondateurs de notre mouvement, idées que trois quarts de siècle d'expériences bonnes ou mauvaises n'ont fait que confirmer.**

**Quoique les colonnes de *La Nation* soient innervées d'encre jeune, chaque rédacteur, quel que soit son âge, a conscience d'être le dépositaire d'un héritage dont il est le responsable, d'une tradition politique qu'il s'agit de faire fructifier.**

**S'il n'est guère difficile d'aimer un pays aussi favorisé par la nature que le Pays de Vaud, c'est en revanche une tâche paradoxalement et parfois décevante que de la défendre, trop souvent, contre ceux qui en ont la charge. Peu importe, cette tâche est la nôtre, celle de ceux qui nous rejoignent et de ceux qui viendront après nous.**

**Les lecteurs de *La Nation* vivent en temps réel cette expérience originale de tenir durablement une ligne contraire à la philosophie dominante – égalitariste, individualiste et étatiste, centralisatrice et internationaliste.**

**Les sujets sur lesquels nous prenons position sont souvent complexes et il entre dans certaines de nos recommandations de vote une part d'appréciation personnelle. Nous croyons pouvoir attendre de nos lecteurs qu'ils supportent de lire, parfois, sous notre plume des textes avec lesquels ils sont en désaccord.**

**La presse d'opinion dépend de ses lecteurs. La vie de *La Nation* est tout simplement suspendue à l'accueil que vous ferez au bulletin de versement encarté dans ce numéro. Nous avons décidé de maintenir les tarifs appliqués l'an passé, soit 67 francs l'abonnement normal et 30 francs l'abonnement pour les étudiants, apprentis et gymnasiens.**

**Il va sans dire que tout acte de militantisme pécuniaire, si modeste soit-il, est reçu avec reconnaissance.**

LA RÉDACTION

# Culture, nature et contre-nature

Dans un récent numéro de *La Nation*<sup>1</sup>, Jacques Perrin s'interrogeait au sujet de la notion de nature, se demandant en particulier s'il est juste de voir dans la nature un des fondements de la morale. Il donnait entre autres la parole à Montaigne et à Pascal. Montaigne pour commencer: «Les lois de la conscience que nous disons naître de la nature, naissent de la coutume; chacun ayant en vénération interne les opinions et mœurs approuvées et reçues autour de lui» (*Essais*, I, 23). Et Pascal: «[On dit que] la coutume est une seconde nature [...]. Mais qu'est-ce que la nature? [...] J'ai grand-peur que cette nature ne soit elle-même qu'une première coutume» (*Pensées*, II, 93). Selon ces auteurs sceptiques, les «lois de la conscience», c'est-à-dire les normes morales, n'auraient donc leur source que dans la «coutume» – nous dirions aujourd’hui la culture – qui serait abusivement identifiée avec la nature par illusion égoцentrique (je suis/nous sommes la norme).

Ce scepticisme au sujet de la nature est infondé. Pour le montrer, repartons de la définition de la nature donnée par Jacques Perrin: «La nature est cette force qui fait pousser les plantes ou se reproduire les animaux, selon des processus réguliers et prévisibles, même s'ils connaissent des ratés». En termes techniques, la nature est «le principe interne du devenir des êtres vivants». La nature est un principe interne à chaque être vivant, propre à chaque espèce<sup>2</sup>. Elle est une puissance que chaque être vivant a en lui et qui tend à passer à l'acte. Le bien d'un être consiste à «être plus» en accomplissant sa nature: «Deviens (en acte) ce que tu es (en puissance)». Le mal consiste à «être moins», soit en empêchant sa nature de s'accomplir, soit en essayant d'accomplir une nature qui n'est pas la sienne. Le transsexisme, par exemple, fait d'une pierre deux (mauvais) coups<sup>3</sup>. Les différentes natures, des plus simples aux plus complexes, se

définissent par différentes tendances, des plus communes aux plus spécifiques. Est dit «contre-nature» un comportement qui va à l'encontre de l'instinct reproductive, à commencer par l'homosexualité.

La nature humaine se définit par un certain nombre de tendances hiérarchisées, décrites par saint Thomas d'Aquin dans un article de la *Somme théologique*<sup>4</sup> dont nous nous inspirons. Parmi les tendances communes à tous les êtres vivants, des plantes aux hommes en passant par les animaux, la première à laquelle on pense est l'instinct de conservation: tout vivant tend à perdurer dans l'être et à conserver son intégrité; il se nourrit, se protège, se défend, se soigne, cicatrise, etc. Est donc contre-nature non seulement le suicide, mais encore les formes plus ou moins graves d'autotomie que sont le changement de sexe et la mode actuelle du *piercing*, ainsi que tout autre comportement par lequel l'individu porte atteinte à son intégrité.

L'autre grande tendance commune à tous les êtres vivants est l'instinct reproductive. Bien qu'on y pense en second, il est en réalité plus fondamental encore que l'instinct de conservation. Ecouteons Aristote<sup>5</sup>: «La fonction la plus naturelle de tout vivant est de créer un autre être semblable à lui, afin de participer, autant qu'il est possible, à l'éternel et au divin». En effet, contrairement à l'homme, les êtres vivants inférieurs, végétaux et animaux, n'ont pas une âme immortelle, ils ne peuvent donc pas, en tant qu'*individuals*, «participer à l'éternel et au divin». En revanche, ils le peuvent, «autant qu'il est possible», en tant qu'*espèce*: la reproduction perpétuelle des individus assure l'immortalité de l'espèce. Ainsi donc, alors que chez l'homme l'individu est une fin en soi, chez les végétaux et les animaux l'individu n'est que le moyen de la survie de l'espèce. C'est ce qui explique que, chez les mammifères supérieurs, les parents s'exposent pour protéger leurs petits: l'instinct reproductive l'emporte sur l'instinct de conservation. Est

Savez-vous qu'il existe un «Conseil des programmes» chargé d'examiner les émissions de la Radio et télévision Suisse romande? Formé des délégués des sept sociétés cantonales d'auditeurs et téléspectateurs, ce conseil se réunit régulièrement et nous pouvons lire le compte-rendu des délibérations dans le *Médiactic*, mensuel d'information destiné aux membres de ces sociétés. Dans le numéro d'octobre 2005, nous apprenons que le dit Conseil a délibéré sur les émissions humoristiques. Concernant l'émission radiophonique «La soupe est pleine» on nous rapporte que certains membres du «Conseil des programmes»:

«...J. se sont offusqués des commentaires sur le pape, notamment dans les derniers jours de sa vie. Ils ont trouvé quelques propos inappropriés, même dans une émission d'humour. Se pose alors la question des limites: jusqu'où peut-on aller? Il est clair comme l'a rappelé Isabelle Binggeli, que si l'on se fixe trop d'interdits, «on ne dit plus rien sur rien, alors que c'est la règle du jeu» pour une telle émission de pouvoir égratigner les personnes qui font l'actualité. A la question de savoir s'il n'y a aucun tabou, Florence Farion l'avoue: «Je n'ai pas de réponse, on nage ici dans l'impalpable!» Ne nous attardons pas sur le fait qu'on se moque d'un homme (fût-il pape) en train de mourir. Certains humoristes sont faits, paraît-il, pour être un peu goujats. Nous ne contesterons pas non plus le fait que, comme le dit Mme Binggeli, directrice des programmes à la RSR, il est difficile

tion à l'autre. [...] Chaque époque a un esprit qui lui est propre, une certaine manière d'être homme. La nature humaine ne peut se réaliser qu'en se différenciant par la culture. La nature humaine est en puissance de culture. La culture, c'est la nature humaine passée à l'acte.

DENIS RAMELLET

<sup>1</sup> N° 1769 du 14 octobre.

<sup>2</sup> «Dame Nature» est donc une image trompeuse, reste de paganisme, panthéiste. Contrairement à ce que pensaient les stoïciens, il n'y a pas d'«Âme du Monde». La seule cause s'exerçant sur les êtres dans leur ensemble, c'est l'action du «Premier Moiteur», qui transcende le monde, appelle Dieu, qui s'est révélé aux Patriarches ainsi qu'aux Prophètes de l'Ancienne Alliance et qui s'est, ultimement, incarné en Jésus-Christ.

<sup>3</sup> 1a-2ae, question 94, article 2.

<sup>4</sup> De l'*âme*, livre II, chapitre 4, 415 a 26.

<sup>5</sup> «...ce qui le montre, c'est le plaisir causé par les sensations, car, en dehors même de leur utilité, elles nous plaisent par elles-mêmes, et, plus que toutes les autres, les sensations visuelles» (Aristote, *Métaphysique*, livre I, chapitre 1, 980 a 21, trad. Tricot, Vrin, 1966, p. 2).

<sup>6</sup> M.-J. Nicolas, *L'idée de nature dans la pensée de saint Thomas d'Aquin*, Téqui, 1979, p. 30 (tiré à part d'un article paru dans la *Revue thomiste* en 1974).

<sup>7</sup> Aristote, *Politique*, livre I, chapitre 2, 1253 a 2, trad. Tricot, Vrin, 1962, p. 28).

<sup>8</sup> La «carie de l'intelligence», selon Victor Hugo.

<sup>9</sup> «Mais pas chez Aristote, qui parle de «propensions moribides résultant de l'habitude, comme par exemple [...] l'homosexualité. Ces pratiques sont le résultat, dans certains cas de disposition naturelles, et dans d'autres de l'habitude, comme chez ceux dont on a abusé dès leur enfance» (*Ethique à Nicomaque*, livre VII, chapitre 6, 1148 b 28-30, trad. Tricot, Vrin, 1959, p. 342).

<sup>10</sup> Ibid.

<sup>11</sup> «C'est-à-dire avec ses semblables.

<sup>12</sup> La «carié de l'intelligence», selon Victor Hugo.

<sup>13</sup> Ainsi donc, si «l'homme est par nature un animal politique»<sup>8</sup>, c'est fondamentalement parce qu'il est, selon la définition héritée des philosophes grecs, un «animal raisonnable». Sont donc contre-nature tant le scepticisme<sup>9</sup>, qui fait obstacle à la recherche de la vérité, que l'individualisme, qui fait obstacle à la vie en commun.

On le voit, il y a en l'homme des tendances à ce point fondamentales qu'elles transcendentes les cultures et fondent une *moralité naturelle*. La seule chose qui varie dans chaque culture par rapport à ces tendances fondamentales, c'est la plus ou moins grande tolérance vis-à-vis des actes contre-nature. On pense en particulier à la tolérance de l'homosexualité dans la Grèce antique<sup>10</sup> ou dans l'Occident contemporain. La nature de l'homme, ce n'est donc ni plus ni moins que les tendances fondamentales que nous avons énumérées. «Mais à partir de là, écrit M.-J. Nicolas<sup>11</sup>, quelle diversité dans sa manière d'être au monde et avec lui-même<sup>12</sup>, selon ce qu'il connaît, selon sa manière de le connaître, selon la manière de sentir et de régir qui en résulte! Diversité déjà frappante entre deux hommes de même époque, mais combien plus profonde encore d'une époque à l'autre, d'une civilisation à l'autre.

Avenir Suisse est le nom d'un *think tank* financé par une partie des milieux économiques et qui tient plus du tank que du think, au point qu'on hésite beaucoup à lui accorder la traduction française de «boîte à idées» ou de «groupe de réflexion».

Il y a essentiellement deux façons de se faire remarquer. Ou bien l'on dit des choses originales; ou bien l'on répète ce que tout le monde dit, mais sur un ton choquant et grossier. Avenir Suisse tente maladroitement de combiner ces deux techniques. Ses cerveaux tempêtuels ne se gênent pas de lancer de temps à autre quelques idées à contre-courant qui ont le charme de faire croire nos bonnes âmes écolo-gauchistes (ce qui ne suffit encore pas à démontrer la pertinence de ces positions généralement très ultra-libérales). Mais lorsqu'il s'agit de snobier les cantons, de mépriser leur petiteesse et de réclamer leur redécoupage sur une base purement géométrique et statistique, les penseurs des entreprises rejoignent joyeusement ceux du collectivisme, de l'assistanat social et des petites fleurs; centralisons en chœur et supprimons ces communautés trop compliquées pour en-

## Le Coin du Ronchon

### Avenir grossier

trer dans la grille de lecture de l'Avenir (Suisse) radieux.

Encore faut-il trouver les mots pour le dire plus vinalement que les autres. Dans une publication de l'administration fédérale militante pour le renforcement du pouvoir des villes (c'est-à-dire pour la domination des urbains éclairés et progressistes sur les indécroittables bouseux passeistes), un jeune comité d'*Avenir Suisse*, licencié en sciences politiques (ce qui explique qu'il ne comprend rien à notre organisation politique), s'est ainsi fendu d'une déclaration toute en finesse: «Pour que la majorité politique effective puisse s'imposer vis-à-vis des tout petits cantons un peu folkloriques (sic!), il faut renforcer la position des villes au niveau national (re-sic!).»

On n'a pas entendu les gouvernements «tout petits cantons un peu folkloriques» manifester leur indignation ou clamier des excuses pour ces propos outranciers. Qu'en pensent les entreprises qui sont allées s'établir dans le «tout petit canton un peu folklorique» de Zoug, et qui contribuent sans doute au financement d'*Avenir Suisse*?

LE RONCHON

E. JOMINI